

Cermy Mag



En route pour les festivités de Noël

Encore une année qui arrive à son terme et Noël ainsi que le nouvel an approchent, les festivités de décembre vous donneront un avant-goût de ces fêtes de fin d'année.

Bonne lecture !



Votre agenda complet à retrouver à l'intérieur de ce bulletin !

La gestion des ordures ménagères

Le SIREDOM (syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères) est un syndicat qui depuis plusieurs années, suivant le rapport de la cour des comptes, n'a pas présenté de comptes sincères en sous-estimant le coût réel du traitement et la gestion des ordures ménagères et en minimisant les recettes et notamment le coût des gestions des déchèteries avec un sous financement des investissements et des dépenses réelles.

Avec l'aval de la cour des comptes, le nouveau président du SIREDOM, Monsieur THOMAS, a lancé depuis deux ans des actions pour redresser les comptes du syndicat, notamment la réduction de la dette sur une période triennale comprise entre 2021 et 2024, en : mettant en place une analyse analytique des dépenses, recouvrant les créances en cours, facturant le coût réel des prestations et le coût de l'apurement de la dette sur 3 ans.

La facture du coût du traitement des déchets et ordures ménagères se divisent en 2 parties.

Les collectes de ramassage des ordures et déchets pour environ 1/3 du prix sont confiées à la gestion de notre C.C.V.E (Communauté de communes du Val d'Essonne). Le traitement des déchets est confié à la gestion du SIREDOM (notamment l'usine de VERT LE GRAND et les déchèteries). Il représente environ les 2/3 du coût des dépenses.

Pour une information complète, l'Etat prélève directement la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui va doubler en 3 ans passant pour le SIREDOM de 130 M€ en 2021 à en estimation 260 M€ en 2023. Le SIREDOM représente 175 communes pour un peu moins de 1 000 000 d'habitants. L'ensemble des adhérents au SIREDOM sont légalement redevables de l'équilibre des comptes.

Action de la CCVE

Afin de gérer au mieux la partie des dépenses (seulement 1/3 du coût total), la CCVE a étudié au plus juste le coût du ramassage des déchets et ordures ménagères. Les études faites montrent que seulement 6% des bacs des particuliers sont relevés toutes les semaines et environ de 34% 2 fois par mois. Le choix de réduire le nombre de ramassage s'inscrit donc dans le cadre du développement durable afin d'éviter les déplacements des camions partiellement vides ; les circuits des tournées restant les mêmes.

-Le ramassage des poubelles ordures ménagères (poubelles vertes) sera ramené à 2 fois par mois.

-Le ramassage des poubelles emballage (poubelles jaunes) sera maintenu toutes les semaines, compte tenu du volume de plus en plus important lié au bon tri des ménages. Les délégués de la CCVE ont demandé que des circuits de ramassages complémentaires soient maintenus à plusieurs reprises dans l'année, notamment pour les périodes de fêtes et en été dans le cadre des fortes chaleurs. Pour les communes souhaitant le ramassage des déchets verts, des bacs seront mis en place pour les personnes le souhaitant. Le coût du ramassage sera facturé au relevage. L'accès aux déchèteries n'est pas modifié (40 passages par an). Cette gestion des ramassages va permettre de limiter les coûts financiers à charge des Cernois et Cernoises pour la part relevant directement de la CCVE.

En conclusion, certes la facture des ménages va augmenter de manière significative, mais le coût global de traitement de la tonne d'ordures ménagères restera dans la moyenne des coûts nationaux. Depuis plusieurs années les tarifs n'avaient pas évolué, aujourd'hui nous subissons une forte réactualisation et un rééquilibrage des tarifs.

Plus que jamais, respectons les consignes de tri, ce qui sera le gage pour nous d'un meilleur encadrement des coûts à venir.

François LACOMME

Adjoint délégué au SIREDOM et à la CCVE.

Colis des anciens

Les colis des anciens seront distribués aux bénéficiaires inscrits par les élus à compter du mercredi 15 décembre. La distribution s'effectuera dans un premier temps à la salle polyvalente lors du repas mensuel puis au domicile des bénéficiaires qui seront inscrits. Pour bénéficier du colis, il est rappelé que vous devez être âgée de 70 ans (au 31/12/2021) et être inscrit où avoir confirmé votre inscription en mairie ou par téléphone au 01 69 23 11 11 et avant le 1er décembre 2021. Même si vous étiez déjà inscrit, la confirmation est nécessaire. Si vous souhaitez que votre colis soit remis à votre voisin ou autre tierce personne, signalez-le à la mairie lors de votre inscription.



Devoir de mémoire

Dans le cadre du lien armée-nation, la commune de Cerny a été invitée le 7 octobre 2021 par le Centre de Formation Initial des Militaires du Rang basé à Montlhéry afin de commémorer le dixième anniversaire de la création de ce centre. Cet organisme a la mission de former les jeunes recrues s'engageant dans la logistique de l'armée de terre.

Patrick Velay - Correspondant défense

MOBI'VAL d'Essonne

Il assure un transport collectif, au départ de tous les points d'arrêt des bus de la Communauté de Communes du Val d'Essonne, pour vous acheminer vers les principaux pôles d'activités et de services du territoire et des environs : hôpitaux, gares, services administratifs, marchés...

Mobi'Val d'Essonne fonctionne tous les jours du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 et le samedi de 9 h à 18 h.

Vous trouverez sur mobivaldessonne.com tous les détails permettant l'utilisation de ce service.

Informations : 0800 691 891

Le Recensement

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen effectué, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour se faire, le jeune doit se rendre à la mairie de son domicile avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour, justificatif de domicile

Marché de Noël

Le marché de Noël se tiendra le samedi 11 et dimanche 12 décembre prochain au complexe sportif Jean-Ségalar. Vous pourrez venir et parcourir les allées pour le plaisir des yeux. Vous pourrez également, souhaitons-le, trouver de quoi faire de jolis présents ou marques d'affection pour vos amis, vos proches ou vos enfants. Les exposants, qu'ils soient professionnels, amateurs indépendants ou associatifs, se feront un plaisir de vous faire découvrir leurs créations dans lesquelles ils ont mis toute leur passion, toute leur énergie en espérant vous satisfaire.

De plus, le samedi 11 en fin d'après-midi, une courte comédie musicale devrait vous être présentée par des enfants de l'école élémentaire de Cerny sous la direction de Damien Rongieras, professeur de chant.



Les amis du foyer Degommier

TOMBOLA DE NOEL 2021

2 € le ticket - tirage à l'EHPAD
le 23 décembre 2021

1 ticket gagnant par carnet
1er prix un week-end de thalasso

Nombreux autres lots

Organisée par les Amis du Foyer Degommier

Vente : J. vuitry 06 30 40 88 45

AEP Tennis de Table

Franck initie les jeunes le jeudi à 18 heures au gymnase Jean-Ségalar.

Il accueille également les joueurs amateurs de tous âges, femme ou homme, pour leurs loisirs.

Contact : gerard.leclere4@wanadoo.fr

La Maison des Part'Agés



L'association La Maison des Part'Agés vous propose un atelier de communication bienveillante le samedi 11 décembre de 14 h 30 - 16 h 30

sur le thème de « L'écoute active au service des relations ».
20€/personne -

41 rue de la Pingaudière 91850 Bouray-sur-Juine

Renseignements sur nos activités :

www.lamaisondespartages.fr

Inscription :

maisondespartages@gmail.com ou 07 86 45 44 92

L'AFM Téléthon

Les 4 & 5 décembre, une dizaine d'associations participera à un week-end plein de surprises pour soutenir l'AFM.

Des animations et des activités seront proposées entre la place de Selve, le parvis de l'église et le café éphémère du P'tit Cerny.

Toutes ces associations soutiennent ce projet et vous les retrouverez samedi dès 14h30 :

un concert avec Bruno Diemert et son groupe, des jeux avec la Caravane du partage, la gendarmerie et les pompiers, une brocante de livres avec la Médiathèque, des défis sportifs avec le COSE et le Badminton, de la musique et de la danse avec Dyali, une rencontre astronomique avec Yannick le Garrec... et des jeux avec la Communauté des Dè. le dimanche après-midi sur le parking du centre de loisirs.

D'autres associations pourront rejoindre notre programme.

Et pour encourager les participants : du vin chaud, des gaufres, des crêpes, des soupes... avant un dernier concert programmé ce samedi 4 décembre au P'tit Cerny.

Venez partager ce beau projet et soutenir l'AFM.



Gymnastique Sportive

Notre activité, c'est bien la gymnastique artistique dite aux agrès, mais aussi l'éveil gymnique à partir de 3 ans le mercredi à 16 h 15 au gymnase Jean-Ségalar.

C'est aussi le fitness pour adultes les lundi et mercredi à 20h30 Salle Delaporte. Contact : gymsport.cerny@orange.fr



L'Association AEP

Les Activités de l'AEP ont repris dans ses différentes sections : septembre a vu la remise en route des activités de l'Amicale des Ecoles Publiques de Cerny : aussi bien dans le domaine culturel et artistique avec le vitrail, la danse modern-jazz et les arts plastiques pour enfants, que dans le domaine des loisirs avec les divertissements proposés par la section du 3ème âge. L'activité Scrabble est pour l'instant en sommeil faute d'un nombre suffisant de participants. Le domaine sportif est représenté par les deux sections gymnastiques et la section tennis de table. Trois ateliers (création couture, multi aiguilles, restauration de meubles) sont à votre disposition pour exprimer vos talents manuels et créatifs.

Pour tout renseignement contactez : aepcerny@gmail.com ou sur Facebook AEP Cerny

L'environnement à Cerny

Sensibilisation au village

Séances de sensibilisation pour l'entretien de nos cours d'eau (ru de Cerny, ru de Montmirault) samedi 20 novembre 2021.

La commune a demandé au Siarce (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau), de proposer une séance de sensibilisation qui s'adresse aux riverains des rus mais aussi aux Cernois. Cerny est traversée par le ru de Cerny (ru du haut et ru du bas) et le ru de Montmirault, qui se jettent tous les deux dans l'Essonne. Nous avons demandé au Siarce de nous montrer ce que chacun des riverains doit, peut ou ne peut pas faire pour entretenir les rus.

En effet nous constatons que certaines plantes se développent de façon envahissante, qu'il y a de la vase, des embâcles et que certaines parties du ru sont bouchées alors que dans d'autres secteurs le débit est soutenu. Certes, un guide d'entretien à l'usage des riverains et des fiches techniques très précises existent, mais nous avons pensé que rien ne valait une visite sur le terrain en compagnie d'un ingénieur du Siarce et du garde rivière.

Deux visites ont eu lieu le samedi 20 novembre, une le matin à 9 h 30 pour le ru de Cerny : rue de la mairie et une à 14 h 30, Avenue du Pont de Villiers pour le ru de Montmirault, plus précisément l'intersection du ru de Tanqueux, côte sainte Anne et avenue du Pont de Villiers (pour allonger le parc situé sur la parcelle n° 838 qui est la propriété de la commune).

Il s'agissait de présenter les enjeux, les objectifs et les travaux liés à l'entretien de l'Essonne et de ses affluents, de souligner les bonnes pratiques et les comportements à proscrire et d'expliquer le fonctionnement de nos rus. Ces séances sont une chance pour comprendre le ru, savoir l'entretenir et le préserver.



La minute verte

Le printemps se plante à l'automne.

Après un été particulièrement fleuri, l'heure est arrivée de dire bonjour aux fleurs de printemps que les agents du service technique vont installer. Et oui, pour la première fois dans notre village, les pensées, crocus, monnaie du Pape et autres tulipes vont garnir les massifs autour du groupe scolaire, de la maison de retraite ou encore de la mairie pour éclairer de rose et de jaune le printemps cernois. L'église, après sa très belle restauration intérieure, va également recevoir à son pied de nouvelles plantes vivaces dont la floraison se déclinera autour des nuances blanches et vertes.

Cerny fleuri, c'est toute l'année et surtout en 2022, où le jury des « Villes et Villages Fleuris » est attendu chez nous.



La tribune Libre

Cernoises, Cernois,

Nous avons eu une bonne nouvelle sur Cerny : l'arrivée de la fibre depuis le 3 septembre dans certaines rues de la ville. Cependant nous regrettons que seul la société Orange distribue ce service, jusqu'à quand ? 1 an, 2 ans... !

Lors de la réunion du Conseil Communautaire du 28/09/2021, un vote concernant la grille tarifaire pour la collecte des déchets ménagers et assimilés allant du 01/10/2021 au 31/12/2021 a eu lieu avec les 51 délégués votants. Le résultat est 37 votes pour, 9 votes contre (dont notre délégué du groupe "Cerny Avec Vous"), et 5 abstentions. Plusieurs points abordés suite à la nouvelle grille tarifaire appliquée depuis 1er octobre 2021 impliquent une nouvelle augmentation d'environ 40%. Pour 2022, cette grille comprend plusieurs modifications : un nouveau bac déchets végétaux va être mis en place avec un abonnement supplémentaire, sachez que vous pourrez refuser ce nouveau service car celui-ci implique une nouvelle facturation.

Les points de collectes (papiers, cartons, plastiques recyclables...) vont être retirés, ce qui impliquera d'utiliser d'autant plus vos bacs jaunes. Bien sûr le SIREDOM et la CCVE ont pensé à tout, 4 levées mensuelles seront facturées pour vos bacs jaunes (en cas d'utilisation). Cela ne sera pas le cas pour vos bacs verts (OM). Ils ne seront ramassés plus que 2 fois par mois. Les Cernois paieront un forfait de 100,80 € obligatoire pour la déchetterie. Ces nouvelles mesures risquent de voir se multiplier les dépôts sauvages, tout cela suite à une mauvaise gestion de cette dette de plus de 48 millions euros qui doit être nettoyée en maximum 3 ou 4 ans et payée par les usagers.

Merci Qui ? Vous pouvez consulter la grille tarifaire sur notre compte Facebook.

Nous savons que la couleur d'origine du Père Noël est verte mais cette année elle sera bien rouge !

En parlant du Père Noël, l'équipe de Cerny Avec Vous vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Rejoignez-nous, pour nous suivre Courriel : cernyavecvous91@gmail.com - groupe Facebook : CERNY AVEC VOUS. Le groupe d'opposition « Cerny Avec Vous » Eve-Lise Matisse, Alain Vuitry, David Royer, Erwan Merlet.

Infos utiles

Carnet Pratique

Mairie : 01 69 23 11 11
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 45 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h
mercredi et samedi : 9 h - 12 h
site : www.cerny.fr,
Groupe Facebook "Mairie de Cerny"
Page Facebook "Commune de Cerny"

Accueil de loisirs : 01 64 57 57 45
A.S.A.M.D.T.A. : 01 64 57 77 61

Agence Postale Communale :
01 64 57 57 15
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 45 - 10 h 15 et 16 h 45 - 18 h
samedi : 9 h 30 - 12 h
(sauf mercredi)

Maison des solidarités PMI
et Assistantes sociales
Menecy : 01 69 90 64 80

Espace France Services :
01 64 93 76 61
efs@ccvalessonne.com
Du lundi au jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h
vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h30

Médiathèque : 01 69 23 11 23
mardi : 16 h 30 - 17 h 30
mercredi : 9 h 30 - 12 h
et 14 h - 16 h 30
samedi : 9 h 30 - 11 h 30
et 14 h - 16 h

CLIC Orgessonne :
01 64 90 61 84

PNR Milly la forêt :
01 64 98 73 93

CCVE Ballancourt-sur-Essonne :
01 64 93 21 20

Numéro d'urgence 18 ou 112

Gendarmerie 17

Enfance en danger 119

Violence conjugale 3919

Etat Civil

Bienvenue !

Mya De Faria née le 28 septembre

Ils se sont dit « oui »

Jean-Philippe Ferriere
et Catherine Duriez,
le 11 septembre

Ils nous ont quittés

Marie Le Guern veuve Boury, le 10 août
Irène Haouisée veuve Goin, le 22 août
Louise Recher veuve Dal Maso, le 9 septembre
Jeannine Nourrin veuve Sabotier, le 25 septembre
Robert Leleu, le 5 octobre
Jacqueline Capoani veuve Hostekind, le 10 octobre
Guillemette Lhuissier Landolfi, le 23 juillet
Suzanne Turpain épouse Jacquot, le 18 juillet

Tel. : 0164575903

Coiff & Vous

16, rue René Damiot
91590 CERNY



LAPCOST
TOITURE

01 69 23 38 79 - 06 72 69 36 17

ETANCHEITE • REFECTION • NETTOYAGE ET TRAITEMENT
ISOLATION • FENETRES DE TOIT

Le salon MAUD COIFFURE a changé de propriétaire.
Depuis le 1er Mars, c'est Véronique et son équipe, Typhanie et Elisabeth, qui vous accueillent avec plaisir chez COIFF & VOUS



LAPCOST
TOITURE

01 69 23 38 79 - 06 72 69 36 17



Depuis...
16 ANS
...À vos côtés

ENTREPRISE QUALIFIÉE
RGE
QUALIBAT
Votre maître de l'Assurance

Cerny Agenda



Chaque évènement se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Novembre / Décembre 2021

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 NOVEMBRE

de 10 h à 18 h

Salon des arts

Organisé par les 3C

Au complexe sportif Jean-ségalard

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

de 10 h à 18 h

Brocante des arts

Organisée par les 3C

Au complexe sportif Jean-ségalard

SAMEDI 4 DÉCEMBRE

à 15 h

Téléthon

Organisé par de nombreuses associations

Sur la place de Selve, au petit Cerny et devant l'église

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

à 9 h

Commémoration

au Monument aux morts

Organisée par la municipalité

MERCREDI 8 DÉCEMBRE

de 10 h à 11 h

Jeux entre amis ou en famille

Organisés par La communauté des dés et la médiathèque

A la médiathèque

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 DÉCEMBRE

de 10 h à 18 h

Marché de Noël

Organisée par les 3C

Au complexe sportif Jean-Ségalard

MERCREDI 15 DÉCEMBRE

à 12 h

Repas mensuel des anciens

et distribution des colis de Noël

Organisé par la municipalité

À la salle polyvalente

SAMEDI 18 DÉCEMBRE

Après-midi

Festivités de Noël

Organisées par les 3C

et la communauté des dés et le service jeunesse